



Bernis le 4 avril 2017

Compte rendu de l'assemblée générale 2017

Le 29 mars 2017 s'est tenue au Grau d'Agde Hérault l'Assemblée Générale de l'Académie des Confréries du Languedoc Roussillon.

35 confréries étaient présentes sous la présidence de Monsieur le Doyen:

La Commende Majeure de Roussillon- Commanderie torsades de Frontignan-
Les 87 d'Argeliers- Compagnons de la vigne, olivier en pays d'oc- Consulat de septimanie-
Les Consœurs de F. Vatel- Les Fondus du chocolat- Les Chantegosier- Xuclatap- Les
Chevaliers de l'olivier- La Croustade de Bessan- L'Escargot du Roussillon-
Commanderie du Babau- Los Becos figos- La Truffe Melanosporum- Les Taste Boutifarre-
les Mille et une Pates- La Baronnie de Caravetes- les Farceurs et Farceuses du pays d'Agde-
Les Mange Tripes d'Alès-Le Collège des Consuls de Beaucaire, terre d'Argence- Les
Consuls de Nîmes-

Les Chevaliers du cep- Les Chevaliers gourmands du Gévaudan- Confrérie du Faugères- La
Seigneurie de Leucate- Les Bonhétaires d'al Soumal- Le Cassoulet de Castelnaudary- Les
Vins de pays du Gard- La Fraternité Jacquaire de Septimanie- La Confrérie des Corbières-
La Pignate de Valras- St Christ d'Agde- L'Anguille de Gruissan- Le Pointu d'Agde

10 pouvoirs ont été envoyés

Excusés : Costières de Nîmes

Le quorum est atteint la séance débute à 10 heures

Monsieur le Doyen demande 1 minute de silence en mémoire de nos disparus, confrères et membres de notre famille.

Monsieur le Doyen manifeste sa satisfaction pour le record d'assistance à une AG, remercie la municipalité pour le prêt de la salle et Mr. Catanzano qui a organisé notre venue.

Mr. Catanzano est le GM de la nouvelle confrérie des Farceurs et Farceuses du pays d'Agde.

Mr. Merlo est le GM de la nouvelle confrérie du pointu à Agde.

D'autres confréries nous ont rejoints : Confrérie du Roubichoux, Confrérie des tastaïres salvetois, Compagnons de la vigne et de l'olivier en pays d'oc.

Nouveaux GM : Mme Marie Lise Cure succède à Mr. Bénistant pour la Confrérie des Chantegosier

Mr. Combes Pignate de Valras succède à Mr. Bouzigue, la présidente est Mme Auriac

Mme Fages Pouteille et manouls succède à Mr. Mirmand.

RAPPORT MORAL

La secrétaire en fait lecture, il est adopté à l'unanimité. Copie jointe.

BILAN FINANCIER

La trésorière en fait lecture, le bilan est adopté à l'unanimité. Copie jointe.

COTISATIONS 2018:

Après la décision prise en Conseil d'Administration à Nîmes le 16 janvier dernier, il a été décidé à l'unanimité de ne plus cotiser au CFC. En conséquence, la cotisation est diminuée des 18€ prévus à cet effet.

La cotisation est donc ramenée à 62€.

Adopté à l'unanimité.

TIERS SORTANT 2017

Mr. Le doyen demande si quelqu'un désire se joindre aux confréries nommées, pas de réponses, donc le tiers sortant 2017 est adopté à l'unanimité.

CFC :

Comme précisé ci dessus l'Académie n'adhère plus au CFC.

Si certains le souhaitent, libres à eux de le faire.

Relations avec Midi Pyrénées :

Une rencontre avec nos amis de Midi Pyrénées aurait pu avoir lieu le 9 avril 2017 mais cette date a été choisie sans consultation et coïncide avec la venue en Languedoc Roussillon de l'Académie des Confréries de la Nouvelle Aquitaine. Il est impossible à Mr. Le doyen de s'absenter ce jour là. De plus un grand chapitre sera organisé pour recevoir dignement nos confrères.

Mr. le doyen a proposé, une rencontre de 4 personnes de chaque entité afin de trouver une date qui convienne à chacun. (Attendons réponse)

Il est suggéré de soutenir les Bonhetaïres d'al Soumal qui ont aussi leur chapitre le 9 avril.

RASSEMBLEMENT DES CONFRERIES

Ce rassemblement se fera le 28 mai à Cazilhac, ville proche de Carcassonne.

La Confrérie du St Honoré est chargé de l'organisation sous la tutelle de notre Académie.

CONGRES DU CEUCO

En 2016 le congrès a eu lieu au Portugal dans la ville d'Oeiras, les confréries ont été bien reçues et ce fut un super moment confraternel.

Pour 2017 la ville de Cordoue se prépare à cette grande manifestation, les dates à retenir sont : 24/25/26 novembre.

Dès réception du programme veuillez prévenir sans tarder Mr. Le Doyen pour éviter les problèmes d'hébergement.

En prévision : Organisation du déplacement pour ce congrès.

ROME

Les vendanges se feront le 12 septembre, pour ce déplacement un voyage organisé en bus est prévu du 11 au 16 septembre avec la visite de Florence, Sienne, Pise et Rome.

Coût 750€ pour les 6 jours, des informations vous seront envoyées.

La vigne de Rome est plantée à La Trinité des Monts, place d'Espagne, elle est sous la juridiction de l'ambassade de France près le Saint Siège, sa plantation remonte à janvier 2004.

A la demande de la Directrice de la Villa Médicis, il nous été demandé de planter également une vigne dans l'enceinte de la Villa. Après étude du dossier et devant les exigences, nous avons décidé de ne pas donner suite à cette demande. Cependant les plans qui étaient prévus à Rome seront offerts au Musée de la Romanité de Narbonne.

FETE de la GASTRONOMIE

Il serait souhaitable que chaque département puisse prévoir une manifestation.

Thème : Au cœur du produit.

Cela peut se présenter sous la forme d'un repas, la dégustation d'un produit...

Il faut faire valider cet événement à Paris pour obtenir le logo.

Mr. Chaumin de la Commanderie du Babau se fera un plaisir de guider vos pas.

Monsieur le Maire de la ville d'Agde est très honoré de nous recevoir.

Mettre nos produits, nos régions, notre terroir, faire renaître les traditions est d'une importance capitale.

Monsieur le Maire nous suggère de participer au salon des vins le week-end de l'Ascension en cette belle ville d'Agde.

Monsieur le Doyen propose notre présence au cours des futurs événements.

Après la remise du Cordon de l'Académie à Monsieur Gilles d'Ettore, Maire, la séance est levée.

Clôture de la session à 11 heures 40



ACADEMIE DES CONFRERIES DU LANGUEDOC ET DU ROUSSILLON

RAPPORT D'ACTIVITE 2016

13 avril assemblée générale à Narbonne.

Ordre du jour :

- rapport moral
- Bilan financier
- Cotisations
- CFC
- Tiers sortant
- Rome
- CEUCO

Monsieur le Doyen a participé à l'assemblée générale du conseil français des confréries qui s'est tenue à Avon le 5 mai 2016.

Auparavant lors du CA de notre académie le 10 mars 2016 et suite aux divergences entre les deux entités il avait été décidé à l'unanimité de quitter le CFC pendant 1 an.

Le déroulement de l'AG à Avon a justifié notre position.

Réunion du bureau le 15 juin 2016 à Narbonne, Mr le doyen a été reconduit dans ses fonctions.

Mr Rabasse Claude succède à Mr De Marestan en qualité de vice-président de l'Aude.

Mr Michaud Jacques succède à Mr Pierre Pic en qualité de vice-président de L'Hérault.

Les anciens membres du bureau font parti du Comité d'Honneur.

Chaque département compte 3 délégués sauf la Lozère qui n'en a qu'un.

Faut-il les nommer ??

Profitant de la fête médiévale du Malzieu en Lozère, les Chevaliers gourmands du Gévaudan ont organisé le grand rassemblement des confréries le 8 mai 2016.

Ce fut une belle réussite malgré un temps frisquet pour certains participants.

Le bureau s'est réuni le 15 juin à Narbonne, sujets à l'ordre du jour :

Fête gastronomique du mois de septembre, CEUCO point sur les subventions.

Congrès au Portugal, vigne de Rome, livre des confréries.

Le 6 septembre déplacement à Rome afin d'effectuer les vendanges à la trinité des monts.

Selon la tradition, le matin messe dans la basilique St Pierre suivie de la visite du Vatican commentée par Mr le professeur Michaud.

L'après midi vendanges de la vigne à la Trinité des Monts, la journée s'est terminée par une réception à l'ambassade de France.

Congrès du CEUCO au Portugal dans la ville d'Oeiras.
107 français se sont déplacés ce qui représente 37 confréries.

Ainsi se termine l'année 2016.

ACADEMIE DES CONFRERIES DU

LANGUEDOC ROUSSILLON

COMPTES DE RESULTATS ANNEE 2016

PRODUITS

75 - Cotisations ----- 4782 €

76 - Produits financiers----- 933.47 €

Versements exceptionnels ----- 4576 €

77- manifestation AG-----2240 €

TOTAL -----12531,45

DEPENSES

65 - Cotisations -----942,85 €

62- manifestation-----2240 €

60 - Equipement -----224,87 €

66 – Divers - -----121,70 €

61 - Réunion----- 852 €

TOTAL----9381,42 €

PRODUITS -----12531,47€

DEPENSES ----- 9381,42 €

Excédent en cours ----- 235 €

Solde créditeur-----3385 €